

Comité Technique Local du 16 janvier 2023

Déclaration liminaire de vos représentants FO DGFIP 34

Monsieur le Président

Une nouvelle année commence et pourtant qu'a t'elle de nouvelle ?

Une fois de plus les salariés de ce pays seront malmenés. La réforme envisagée des retraites avec un report du départ de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans et l'augmentation du nombre de trimestres cotisés à 43 ans frappe chacun d'entre nous et fait monter une colère sourde.

Malmenés les fonctionnaires, quand ils continuent de s'appauvrir chaque année, avec une accélération de cette dégradation, confrontés à une inflation des prix double de l'augmentation dont le gouvernement a bien voulu leur faire l'aumône après des années de gel du point d'indice.

Pour les agents de la DGFIP, cette énième coup confine un peu plus chaque agent dans un ras-le-bol évident et une démission sourde.

Les restructurations permanentes, les réformes, les mobilités géographiques et ou fonctionnelles, les charges de travail en inadéquation avec la réalité du terrain, les soit-disant gains de productivité, les suppressions d'emploi, la violence des usagers, l'incertitude sur le devenir des missions, la liste est longue, dramatiquement longue.

Et maintenant la peine s'allonge, deux ans de plus à vivre cette désolation.

Oui malmenés les agents de la DGFIP, la lassitude gagne partout dans les services, mais en plus au quotidien chacun exerce avec la même frustration et le sentiment d'être quantité négligeable.

Des exemples :

Appolo : plus de restauration pendant la période des fêtes, aucune solution proposée. Quid pour les années à venir ?

Montmorency :

- il est déjà compliqué de circuler en voiture dans Montpellier, mais à présent c'est jusqu'à l'intérieur du parking que l'embouteillage se poursuit. Dans le même temps à l'INSEE de nombreuses places restent inoccupées. Une solution peut-être à ne pas négliger.
- Les sanitaires dont le nombre a substantiellement diminué récemment.

Sète :

- ce qui pourrait s'apparenter à un gag vu de l'extérieur mais n'amuse pas les collègues avec l'installation du chauffage.

Les travaux :

- partout avec leurs nuisances, le bruit, les déménagements d'un bureau à l'autre, les déconvenues dans l'exécution des travaux dont les agents font les frais, les retards systématiques sur tous les chantiers

Alors oui les agents de la DGFIP de l'Hérault sont malmenés.

Les agents sont la base du système, à trop les fragiliser vous sapez les fondations et prenez le risque d'un effondrement total des services publics.

Vous pouvez douter de nos propos, mais vous comprendrez aisément dans les jours à venir et tout particulièrement jeudi 19 janvier 2023, jour de mobilisation par la grève contre la réforme des retraites, que les agents de la DGFIP s'estiment spoliés de leur temps, de leur vie sans compensation hormis une somme d'impératifs de moins en moins décente.

En Réponse à la liminaire :

Concernant les travaux, le Directeur a indiqué qu'il convenait que c'était compliqué pour les agents et chefs de service. Il a retenu l'idée d'occuper des places à l'INSEE tout en précisant que la situation allait encore se dégrader, la Direction ayant décidé de s'installer dans des ALGECOS sur le parking pour libérer le 4ème étage afin de créer une nouvelle zone tampon pour les agents.

Cinq points étaient à l'ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du CTL du 4 octobre 2022 (pour avis).
 - 2 – Approbation du procès-verbal du CTL du 22 novembre 2022 (pour avis).
 - 3 – Approbation du procès-verbal du CTL du 15 décembre 2022 (pour avis).
 - 4 – Ponts naturels 2023 (pour avis).
 - 5 – Mise à jour du règlement intérieur relatif aux horaires variables applicables au PRS (pour avis).
 - 6 – Questions diverses
-

CONTENU DES ECHANGES

Point 1 à 3 : PV du 4 octobre, 22 novembre et 15 décembre 2022

L'ensemble des organisations syndicales ont voté pour l'approbation des PV

Point 4 : Ponts naturels.

Cette année l'administration a proposé les deux seules possibilités de ponts naturels, soit les 19 mai 2023 et 14 août 2023.

Seuls vos représentants, toujours vigilants sur le collectif, se sont prononcés pour.

FO-DGFIP 34 considère que pour la gestion des services et les bonnes relations entre collègues, ces week-ends prolongés sont bienvenus et appréciés. Cela évite de plus les conflits au sein des services.

Les autres OS considèrent que les ponts naturels doivent être financés par des autorisations d'absence,

Dans les faits une journée l'est effectivement, pour autant Solidaires vote contre les deux ponts et la CGT s'abstient.

Point 5 : Mise à jour du règlement intérieur relatif aux horaires variables applicables au PRS (pour avis).

Il était proposé aux agents de se prononcer soit pour le maintien des horaires actuels, soit pour une typologie permettant d'arriver le matin à 7H15 au lieu de 7H30 et partir le soir à 18H45 au lieu de 19H.

8 agents sur 15 se sont prononcés pour la nouvelle typologie proposée au vote.

FO-DGFIP34, au vu du résultat serré et d'un précédent dans un autre service, a demandé à la Direction de se montrer vigilante sur le risque éventuel de conflit entre les agents.

Vos représentants se sont prononcés dans le respect du vote des agents.

Point 6 : Questions diverses

Dans sa liminaire, FO évoquait l'absence de restauration à Appolo en fin d'année. La Direction nous a informé que le prestataire était convaincu que nos services étaient fermés entre les fêtes de fin d'année.

Y avait-il une solution de rechange?

Non, l'administration s'appuie sur une note, l'attribution des tickets restaurants ne s'envisage qu'à partir d'une fermeture supérieure à 4 semaines.

Autre sujet :

Dans les échanges, la Direction a indiqué qu'elle souhaite revoir le format et la durée de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, une demi-journée n'est pas satisfaisante.

Lunel : Le Directeur va rencontrer les agents la semaine prochaine.

Pézenas : Les travaux qui devaient se terminer au 31/12/22 finiront au mieux fin mai 2023

Sète : Les agents de Sète devaient bénéficier d'un chauffage au 30 novembre, puis report au 15 décembre pour s'apercevoir que les pompes à chaleur commandées n'entraient pas dans le local prévu. Le maître d'oeuvre propose d'installer les équipements sur le toit sans tenir compte des nuisances sonores et de la corrosion. La Direction n'a pas accepté, désormais il propose de commander une autre pompe à chaleur avec un délai de livraison de cinq mois.

Bien au-delà de nos craintes, le chauffage devrait être opérationnel uniquement l'hiver prochain.

RETRAITES

REFUSONS DE PRENDRE DEUX ANS FERME !



TOUS EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS
JEUDI 19 JANVIER 2023



 SECTION  HÉRAULT	BULLETIN D'ADHESION		
	à retourner à : Section FO DGFIP 34 - DDFIP 34		
Section FO DGFIP 34 fo.ddfip34@dgfip.finances.gouv.fr site local : www.fo-dgfip-sd.fr/034/ site national : www.fo-dgfip.fr/	NOM : _____	PRENOM : _____	
	GRADE : _____	Echelon : _____	Indice : _____
	AFFECTATION : _____		
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
	Fait à : _____	le _____	
		(signature)	
	→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant		
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : Olivier VERNEGEOL		
	☎04.67.15.75.65		